

**CHAMPIONNATS SUISSES CADETS 2005
DE PATINAGE ARTISTIQUE
pour jeunes filles, garçons, couples et danse
samedi, 15, et dimanche, 16 janvier 2005, La Chaux-de-Fonds**

PUBLICATION

RESPONSABLE	Union Suisse de Patinage Commissions techniques artistique et danse
ORGANISATEUR	CP La Chaux-de-Fonds
LIEU	Patinoire couverte de La Chaux-de-Fonds
MUSIQUE	CD's, Mini Disks et cassettes

Les championnats se dérouleront conformément aux règlements ISU 2004 de l'artistique et de la danse et aux règlements USP 2004. ***En ce qui concerne la participation dans la catégorie danse sur glace, les tests de danse nécessaires doivent être obtenus jusqu'au 5 septembre 2004.***

Les champions Cadets 2004 peuvent défendre leur titre.

CONCOURS

JEUNES FILLES	Programme court: Libre:	Voir règlements USP 2004 et circulaire USP no 28 du 30.7.2004 3 minutes
GARCONS	Programme court: Libre:	Voir règlements USP 2004 et circulaire USP no 28 du 30.7.2004 3 minutes
COUPLES	Programme court: Libre:	Voir règlement USP 2.1.4.3 3 minutes
Facteur de multiplication:	Programme court: Libre:	0.5 1.0
DANSE	Danses imp.:	Foxtrot, American Waltz, Tango
		Les deux danses imposées à patiner seront tirées au sort avant le premier entraînement officiel. Musique: Musique officielle ISU (valable dès 1.8.1998, version remaniée 2001)
	Danse libre:	2 minutes 30 secondes

Facteur de multiplication:	Danses imposées 0.5 - 0.5 / danse libre 1.0
DOPING	Le service médical pourra effectuer à tout moment un contrôle anti-dopage.
CARTES DE LICENCE	Lors du tirage au sort, chaque participant est tenu de se présenter avec sa carte de licence renouvelée. Les étrangers sont admis à ces championnats selon la règle 1.3.3.1 du règlement USP.
INSCRIPTIONS	Seules les inscriptions sur le formulaire original de l'USP seront valables. Joindre 1 photo passeport noir/blanc (les étrangers sont priés de joindre une copie du permis de séjour) et envoyer à: Union Suisse de Patinage, Secrétariat central Maulbeerstrasse 14, 3011 Berne
DÉLAI D'INSCRIPTION	15 septembre 2004 PAS D'INSCRIPTIONS TARDIVES - LES INSCRIPTIONS AVEC TIMBRE POSTAL APRÈS LA DATE D'INSCRIPTION NE SERONT PAS PRISES EN CONSIDÉRATION.
FINANCE D'INSCRIPTION	CHF 200.-- / participant CHF 200.-- / couples <u>à payer jusqu'au 1^{er} novembre 2004</u> au compte CCP 84-5561-2 de l'USP. AUCUNE FINANCE D'INSCRIPTION NE SERA REMBOURSÉE.
RESPONSABILITÉ	L'USP et le club organisateur ne portent aucune responsabilité vis-à-vis des concurrents et des juges.
LOGEMENT ET ENTRETIEN	Les frais de logement et d'entretien sont à la charge des participants ou de leurs clubs.
RENSEIGNEMENTS	CP La Chaux-de-Fonds Monsieur Hervé Jacoulot, Rue du Chalet 8, 2300 La Chaux-de-Fonds Tel. 032 / 968 10 61 E-mail: hervejacoulot@bluewin.ch Les détails concernant le programme et les hôtels seront envoyés aux participants par le club organisateur. UNION SUISSE DE PATINAGE Responsable des championnats Denise Gallandat